

L'urbanisme galopant a-t-il atteint ses limites ?

Logement | À Montpellier, ACM achève la construction de Quai Liberté, qui donne sur la voie rapide. Le bruit est pris en compte mais quid de la pollution.

Ce n'est franchement pas le bruit qui sera le plus gros souci du tout nouveau Quai Liberté, dernier-né des immeubles construits par ACM, l'organisme HLM de Montpellier, rue Lafeuillade (*). Certes, il est planté au ras de l'avenue de la Liberté, qui transperce notamment le quartier de Figuerolles et draine, vaille que vaille, ses 30 000 véhicules par jour mais le projet architectural, conduit par le cabinet d'Antoine Garcia-Diaz, prend en compte les spécificités et la proximité de cette voie rapide.

« Les prix du foncier sont tels qu'il est difficile de rivaliser »

La direction d'ACM

« Lorsqu'on a répondu au concours, on a bien sûr travaillé cette problématique. On a donc privilégié des techniques d'isolation par l'extérieur, relate l'architecte, un double vitrage et des matériaux très performants, notamment au niveau de la ventilation. » Pour un avantage à la fois phonique et thermique - de quoi alléger la facture chauffage en hiver. De la même façon, toutes les terrasses - à l'exception de quelques balcons qui donnent, en latéral, sur la 2x2 voies, sont orientées à l'ouest, à l'intérieur du cœur d'îlot. « Cela permet d'adapter la construction aux impératifs du bruit puisqu'il n'y a pas de pièces de vie qui donnent directement sur l'avenue, et à la vie dans le Sud, avec de vrais extérieurs qui sont au calme. »

En outre, les parkings ont été prévus



■ Le bâtiment d'habitation a été conçu pour résister au bruit du trafic de l'avenue de la Liberté.

Photo J.-M. MART

au sous-sol et au rez-de-chaussée, afin que « le bruit tape sur cette façade de 4-5 m de haut et non sur les appartements, surélevés. »

Reste le problème de la pollution sur cet axe routier si fréquenté qu'il dépasse allègrement les seuils officiels en matière de particules fines ou de dioxyde d'azote. Du côté d'ACM, on justifie l'emplacement par les prix pratiqués à Montpellier, où la pression immobilière est telle qu'elle fait flamber les prix.

« C'est un terrain que voulait acheter un promoteur privé. Il a été

préempté par la Serm, c'est pour cela qu'on a pu l'obtenir », explique Alain Braun, directeur du développement de l'office public. Car les prix du foncier sont tels qu'il est difficile pour nous d'intervenir et de rivaliser financièrement sur le marché. » À quand un PLU qui prendrait en compte la santé des habitants ?

DIANE PETITMANGIN
dpetitmangin@midilibre.com

► (*) D'autres constructions ont vu le jour en bordure d'axes très fréquentés : résidence étudiante Opaline, avenue de la Justice-de-Castelnau, deux immeubles récents sur l'avenue Jean-Mermoz...

Solutions

Des idées et procédés techniques existent pour contrer le bruit et la pollution. Ainsi des murs végétalisés pour absorber le bruit et une grande partie des gaz et particules fines, des bitumes phoniques pour atténuer le roulement des voitures, des murs antibruit dépollueurs...

Avec un surcoût en terme de prix mais un bienfait sur le long terme pour la santé des résidents.